

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/11/2024

Référence
45_2024

Objet de la délibération
Travaux chemin d'Harcy et demande de DETR

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

Date de la convocation
05/11/2024

Date d'affichage
21/11/2024

Vote
MAJORITE Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2024 et le 20 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. VANZELLA Yoann à M. JENNEPIN Patrick

Absents séance:

Absent(s) : MM : LEBLANC Éric, SONZOGNI Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Travaux chemin d'Harcy et demande de DETR**

L'opération porte sur la réfection et le profilage de la voirie ainsi que de la création de fossés afin de canaliser les eaux pluviales, selon le projet de financement ci-dessous :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 20/11/2024

Et

Publication ou notification du :
21/11/2024

Désignation des travaux	Montant de dépense	Subvention DETR Taux 20%	Autofinancement
Devis Baudoin	19 670 € HT	3 934.00 €	15 736.00€
Total	19 670 € HT	3 934.00 €	15 736.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Donne son accord pour ce projet ;

Autorise le Maire à signer les documents nécessaires ;

Autorise le Maire à solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à projet DETR 2025 ;

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/11/2024

Le Maire
François DENEUX